

Accueil petite enfance: un secteur en crise

Alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'égalité professionnelle, l'accueil de la petite enfance est un secteur en crise qui doit faire face à une pénurie de professionnels. Si les raisons de ces démissions sont en partie liées à la pénibilité de ces métiers, elles sont surtout sociétales, politiques et économiques.

Émilie PHILIPPE, membre du collectif Pas de bébés à la consigne

Comment en est-on arrivé là ? 10 000 professionnels manquants⁽¹⁾ dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et 48 % des assistantes maternelles qui vont partir à la retraite d'ici 2030⁽²⁾.

Ce constat est alarmant car l'accueil des tout-petits est un enjeu d'égalité professionnelle : il permet, à tous les parents qui le souhaitent, de pouvoir travailler. Mais comment accueillir des enfants sans adultes pour s'occuper d'eux ?

Ce n'est cependant pas cet aspect du problème que nous allons développer aujourd'hui. En bientôt 15 ans d'existence, notre collectif Pas de bébés à la consigne a pu mesurer le réel manque de considération des gouvernements successifs envers le secteur de la petite enfance. Depuis la création du collectif, nous avons connu trois présidents de la République et six secrétaires d'État ou ministres qui ont eu en charge la question de l'accueil de la petite enfance, ces changements politiques s'accompagnant à chaque fois de modifications des instances existantes – voire de création de nouvelles –, de nouveaux rapports, nouvelles études, comme si le travail réalisé pendant le mandat précédent n'était pas suffisant pour convaincre des problématiques du secteur. Et qu'en ressort-il aujourd'hui ? Un secteur qui est en train de se noyer.

Comment en est-on arrivé là ? L'accueil des enfants n'est-il pas un métier merveilleux ? Proposer un environnement rassurant qui leur permette de jouer, de découvrir et d'expérimenter le monde en toute sécu-

rité ; mettre en place des activités adaptées à leurs compétences et leurs besoins, pour stimuler leurs capacités tout en veillant à ne pas les mettre en échec ; leur apprendre à vivre en groupe tout en prenant en compte leurs besoins individuels et en respectant leurs rythmes, notamment de sommeil et d'alimentation. Créer une relation de confiance avec les parents pour qu'ils se sentent pleinement rassurés quand ils confient leur enfant, que ce soit dans une crèche ou chez une assistante maternelle. Échanger avec eux et s'approprier les uns aux autres, des conseils et prises de recul d'un côté et une connaissance pointue de leur(s) enfant(s) de l'autre.

Travailler auprès de jeunes enfants, c'est avoir la chance incroyable de les voir grandir, d'être témoin de leur évolution parfois dès leurs trois mois à peine jusqu'au début de la scolarisation à trois ans.

Alors... comment en est-on arrivé là ?

Un métier épuisant et déconsidéré

Pourquoi une telle pénurie de professionnels ? Pourquoi les équipes sont-elles épuisées ? Pourquoi voit-on une augmentation des témoignages faisant état de dépressions et de *burn out* et de souhaits de plus en plus nombreux de quitter le secteur ?

Certes, ce sont des métiers dits pénibles que d'être auprès de jeunes enfants. On porte, on se baisse, on se relève à longueur de journée, on travaille dans le bruit... mais est-ce suffisant pour en arriver à la situation actuelle ?

Non. La pénibilité est à prendre en

compte, mais les raisons de la désertion sont multiples.

Elles sont sociétales. S'occuper d'enfants n'est toujours pas considéré comme un métier ayant de la valeur. Les propos suivants vont peut-être bousculer un peu, mais ils sont empreints de réalité... tout le monde pense s'y connaître en développement du jeune enfant. Tout le monde a son mot à dire en matière d'éducation et sait ce qu'il faut faire. Avec une grosse difficulté rappelons-le, qui est que les pratiques changent d'une époque à l'autre en fonction des nouvelles connaissances (ce qui n'est pas sans générer parfois, de sérieux désaccords ou des tensions dans les familles !). Ne serait-il pas alors intéressant de reconnaître les compétences acquises par celles et ceux qui prennent le temps de se former ? S'appuyer sur les professionnels qui ont un bagage très complet en matière de développement du jeune enfant, à l'instar des éducateurs de jeunes enfants ? Reconnaître que s'occuper des enfants des autres demande des compé-

(1) Enquête nationale Cnaf, *Pénurie de professionnels en Eaje*, juillet 2022.

(2) Étude publiée en 2021 par l'institut Iperia, *Observer les évolutions des emplois, des métiers et des compétences à l'horizon 2030* (<https://www.institut.iperia.eu/2021/06/09/prospective-emplois-metiers-compétences-2030/#more-75591>).

(3) Rapport de Sylviane Giampino, *Développement du jeune enfant. Modes d'accueil. Formation des professionnels*, mai 2016.

(4) Rapport Igas (Inspection générale des affaires sociales), *Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches*, avril 2023.



tences, des connaissances spécifiques, qui ne s'improvisent pas ? Et qu'il ne suffit pas d'être une femme pour bien s'occuper d'un enfant. Ajoutons également qu'il y a peu de temps encore, la plupart des médias grand public n'avaient aucune connaissance des métiers de la petite enfance. Nous étions tour à tour éducateurs spécialisés ou auxiliaires de puéricultrice.

Un manque flagrant de volonté politique

Les raisons sont politiques. Madame la Première ministre Elisabeth Borne, dans son discours du 1^{er} juin qui dévoilait les premières mesures pour endiguer la crise du secteur, n'a eu de cesse de répéter le mot « garde ». Or nous nous battons depuis des années pour qu'il soit remplacé par le mot « accueil ». Nous ne « gardons » pas des valises dans une consigne qui attendent d'être récupérées le soir. NON. Nous faisons de l'accueil, avec tout ce que cela englobe. Observation, écoute, attention,

« Certes, ce sont des métiers dits pénibles que d'être auprès de jeunes enfants. On porte, on se baisse, on se relève à longueur de journée, on travaille dans le bruit... mais est-ce suffisant pour en arriver à la situation actuelle? »

« L'accueil des tout-petits est un enjeu d'égalité professionnelle : il permet, à tous les parents qui le souhaitent, de pouvoir travailler. Mais comment accueillir des enfants sans adultes pour s'occuper d'eux? »

empathie, transmission... les métiers de la petite enfance ont évolué et les élus ne l'ont pas pris et ne le prennent toujours pas en compte, ou seulement dans les discours. Comment peut-on dire que les 1 000 premiers jours de la vie sont essentiels sans, à aucun moment - sur la question des modes d'accueil - améliorer les taux d'encadrement, la taille des groupes, la capacité d'accueil en surnombre ou encore le ratio des professionnels les plus qualifiés dans les équipes ? La situation actuelle est la résultante d'une succession de politiques du chiffre. Les modes d'accueil sont abordés par les élus sous l'angle d'un « service aux familles », pour lutter pour l'égalité professionnelle. Le rapport Giampino⁽³⁾ en parlait déjà très bien en 2016. « En raison de la multi-dimensionnalité des liens entre tous les acteurs, les modes d'accueil ne peuvent être conçus uniquement sous l'angle d'un service rendu aux familles. Les modes d'accueil sont un projet actualisé d'établissements et de services qui ont pour objectif de répondre aussi aux besoins d'un bon développement des enfants. Or ceux-ci relèvent d'une toute autre logique que celle, commerciale, de la relation client sous forme de "prestations de services" aux familles. Il est essentiel de ne pas opposer l'intérêt des familles et celui des enfants. Les modes d'accueil relèvent, à la fois, des politiques familiales, des politiques de l'enfance et des politiques sociales. ». Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas)⁽⁴⁾, sept ans plus tard, le pointe égale-

« Comment peut-on dire que les 1 000 premiers jours de la vie sont essentiels sans, à aucun moment – sur la question des modes d'accueil – améliorer les taux d'encadrement, la taille des groupes, la capacité d'accueil en surnombre ou encore le ratio des professionnels les plus qualifiés dans les équipes ? La situation actuelle est la résultante d'une succession de politiques du chiffre. »

ment dans son axe 1, sur les sept stratégies dégagées pour accompagner la montée en qualité du secteur. « *La politique d'accueil du jeune enfant a été largement pensée comme un service aux familles, destiné à renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. De ce fait, la logique quantitative d'accroissement de l'offre a devancé les objectifs qualitatifs d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant, la qualité ne faisant l'objet d'aucun pilotage réel au niveau national. La réponse aux besoins de l'enfant, considéré comme une personne et non comme un objet de soin, doit donc être replacée comme un objectif prioritaire de la politique publique de la petite enfance. [...] Dans l'état actuel du secteur, l'accroissement quantitatif de l'offre est un objectif – pour légitime qu'il soit au regard des besoins des familles – conditionné à une consolidation et une montée en qualité significative de l'existant. À défaut d'une telle amélioration de la qualité de l'accueil des enfants et de l'attractivité des métiers, la pénurie actuelle de professionnels s'accroîtra, rendant inopérante toute création de places nouvelles. L'engagement budgétaire entre investissement dans de nouvelles places et soutien qualitatif aux établissements doit être pensé en conséquence. »*

L'accueil doit être pensé POUR les enfants. Ce sont eux qui sont dans les structures, y passant parfois plus de dix heures par jour.

Les raisons sont évidemment économiques. S'occuper d'enfants coûte et ne rapporte pas. Faut-il aller plus loin dans l'argumentaire ?.. Peut-être un peu quand même. Les moyens financiers. C'est un point qui revient systématiquement dans les échanges avec les médias. Il s'agit d'une condition indispensable pour envisager une réelle amélioration de la situation. Et est-ce que le budget supplémentaire de 5,7 milliards d'euros qui vient d'être annoncé il y a quelques jours y aidera ? Rien n'est moins sûr quand aucun chiffre n'est avancé sur les objectifs de formation des professionnels dans les années à venir. Car créer des places sans professionnels pour accueillir les enfants revient à construire des murs vides. Et autre point concernant l'aspect économique, les professionnels sont légitimement en attente d'une augmentation salariale⁽⁵⁾, ce qui rajoute un coût supplémentaire !

Comment faire pour que la petite enfance ne coule pas ?

La liste des propositions est longue et déjà prête. Voici une partie des nôtres⁽⁶⁾ :

- un ratio minimum d'encadrement de cinq enfants par adulte,
- la mise en conformité du nombre moyen d'enfants par groupe avec les standards internationaux,
- l'arrêt du recours à des professionnels sans aucune qualification ni expérience,
- l'inversion du ratio 40/60 en faveur des professions diplômées,
- l'élévation progressive vers le niveau IV *a minima* de l'ensemble des formations,
- le déploiement d'un socle de compétences « petite enfance » commun interdisciplinaire,
- un minimum d'une séance mensuelle d'analyse de la pratique par les professionnels et l'exigence d'une formation continue digne de ce nom,
- la lutte contre la pénurie de professionnels, qui passe notamment par une revalorisation salariale des professions de la petite enfance,
- une surface de 7 m² minimum par enfant sur tout le territoire,
- le fait d'assurer la pérennité financière des établissements sans que cela ne passe par une pression permanente autour de l'occupation des structures, donc viser l'extinction des financements PAJE et PSU⁽⁷⁾,
- la convergence du reste à charge pour les parents, quel que soit le mode d'accueil,

sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil.

Si cela ne suffisait pas à convaincre, nous ne pouvons qu'inviter à consulter les préconisations de la Commission des 1 000 premiers jours⁽⁸⁾, les 39 recommandations du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, rendu public le 11 avril dernier, mais aussi le rapport Giampino de 2016 ou encore des ouvrages comme celui de Ghyslaine Marchand Montanaro⁽⁹⁾.

Les discours des élus politiques sur l'importance d'investir pour la jeunesse sont nombreux, mais sans connexion avec la réalité. Les dernières annonces en date ? Créer 100 000 places en accueil collectif d'ici la fin du mandat présidentiel et 100 000 supplémentaires d'ici 2030. Un chiffre totalement irréalisable, pour ne pas dire mensonger. Pendant la dernière Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 entre le gouvernement et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), à peine plus de 15 000 places ont été créées sur les 30 000 annoncées. L'Insee recense qu'entre 2000 et 2016, il y a eu 150 000 places créées⁽¹⁰⁾. Comment le gouvernement pense-t-il encore être crédible avec de telles annonces ?

Seul point positif à toutes les difficultés que rencontre le secteur : cela aura mis la lumière sur la petite enfance, nous ne pouvons qu'espérer que cela permettra d'aboutir à des changements législatifs et réglementaires qui prendront RÉELLEMENT en compte le bien-être des enfants qui sont, ne l'oublions pas, les citoyens de demain. Et tant que ce ne sera pas le cas, nous continuerons de nous battre pour eux ! ●

(5) Une auxiliaire de puériculture démarre sa carrière au Smic.

(6) Collectif Pas de bébés à la consigne, *Une réforme des modes d'accueil pour re-donner toute(s) leur(s) place(s) aux bébés, nos vingt propositions*, octobre 2021.

(7) Prestation d'accueil du jeune enfant et Prestation de service unique.

(8) Lancée par le président de la République Emmanuel Macron en septembre 2019, la commission « 1 000 premiers jours », présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik et composée de 18 experts (spécialistes de l'éducation ou de l'éveil des enfants, acteurs de terrain de l'accompagnement social des parents, cliniciens spécialistes de la grossesse et du jeune enfant, sage-femme...) avait pour objectif de formuler des analyses et des recommandations dont une partie sur les modes d'accueil.

(9) Ghyslaine Marchand Montanaro, *Travailler en crèche, un métier ?* éditions Presses de l'EHESP, collection Politiques et interventions sociales, 2013.

(10) Insee analyses, n° 55, paru le 7 septembre 2020.